

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 22 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 15 avril 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND,

EXCUSÉS

Titulaires : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Vote du taux de TEOM pour le SMCTOM du secteur de Thiviers

Le SMCTOM de Thiviers intervient sur les communes appartenant auparavant à la communauté de communes du Pays de Hautefort. Un taux unique est appliqué à l'ensemble de la zone.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer le produit attendu de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2016 à 394 285 euros soit un taux de 12,50 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARRETE le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 pour le SMCTOM de Thiviers à 12,50%

CHARGE Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 25/04/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160422-DE2016044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2016